



REPUBLIQUE DE GUINÉE
MINISTERE DE L'AGRICULTURE
PROJET AGRICOLE GUINEE ITALIE (PAGUITA)



AVIS À D'APPEL D'OFFRE OUVERT NATIONAL

AAOON N° 001/MA/CAB/PAGUITA/AICS/TX/2026

**TRAVAUX D'AMENAGEMENT HYDROAGRICOLE DES PERIMETRES
 MARAICHIERES D'UNE SUPERFICIE TOTALE DE 90,52 HECTARES DANS
 LES PREFECTURES DE CONAKRY, KANKAN, SIGUIRI, MANDIANA,
 KOUROUSSA ET KEROUANE**

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans le Rassembleur, Horoya et JAO.
2. Le Ministère de l'Agriculture a sollicité et obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget auprès de Ministère des Affaires Étrangères et de la Coopération Internationale (MAECI) de la République d'Italie, via l'Agence Italienne pour la Coopération au Développement (AICS), des fonds sous forme de subvention, afin de financer les activités du **Projet Agricole Guinée-Italie (PAGUITA)**, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché « **Travaux d'aménagement hydroagricole de périmètres maraîchers d'une superficie totale de 90,52 hectares dans les préfectures de Conakry, Kankan, Siguiro, Mandiana, Kouroussa et Kérouané** ».
3. Le Ministère de l'Agriculture sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux susmentionnés. Les Candidats seront sélectionnés en application des règles et procédures nationales de passation des marchés en vigueur, et conformément au Protocole d'Accord et ses annexes ratifié entre la République d'Italie et la République de Guinée.

4. Les travaux seront réalisés dans les préfectures susmentionnées et répartis en cinq (05) lots couvrant plusieurs communes urbaine et rurales, pour un total de vingt-sept (27) sites situés dans les préfectures de Conakry, Kankan, Siguiri, Mandiana, Kouroussa et Kérouané. Les travaux sont répartis en cinq (05) lots distincts, comme suit :

- Lot 1 : Zone spéciale de Conakry (10 ha)
- Lot 2 : Préfecture de Kankan (17,01 ha)
- Lot 3 : Préfecture de Kankan (16,35 ha)
- Lot 4 : Préfectures de Siguiri – Mandiana (22,57 ha)
- Lot 5 : Préfectures de Kérouané-Kouroussa (24,59 ha)

6. Le délai d'exécution des travaux est fixé à trois (03) mois pour le Lot 1 et à quatre (04) mois pour chacun des autres lots.

7. Conformément aux dispositions de l'article 2.4 de l'Annexe II du Protocole d'Accord, le dossier d'appel d'offres précise le montant maximum du marché. Toute offre dont le montant dépasse ce plafond sera automatiquement rejetée.

Le présent Marché est exonéré de tous impôts, taxes, droits de douane, y compris la TVA, conformément aux dispositions du Protocole d'Accord applicable (articles 2.4 et 7.5 du susdit Protocole).

Le montant maximum estimé du présent marché est de : **4 077 361 500 GNF HTHD** (quatre milliards soixante-dix-sept millions trois cent soixante et un mille cinq cents francs guinéens) réparti comme suit :

- a) **Lot 1 : 397 743 000 GNF HTHD** (trois cent quatre-vingt-dix-sept millions sept cent quarante-trois mille francs guinéens) ;
 - b) **Lot 2 : 734 740 100 GNF HTHD** (sept cent trente-quatre millions sept cent quarante mille cent francs guinéens) ;
 - c) **Lot 3 : 934 917 600 GNF HTHD** (neuf cent trente-quatre millions neuf cent dix-sept mille six cents francs guinéens) ;
 - d) **Lot 4 : 1 187 670 000 GNF HTHD** (un milliard cent quatre-vingt-sept millions six cent soixante-dix mille francs guinéens) ;
 - e) **Lot 5 : 822 290 800 GNF HTHD** (huit cent vingt-deux millions deux cent quatre-vingt-dix mille huit cents francs guinéens).
8. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la **Coordination du projet PAGUITA, situé à l'Immeuble Résidence Micheline, 4^e étage, appartement 342, Quartier Camayenne, Commune de Dixinn, Conakry** et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à la même adresse pendant les heures ouvrables (du lundi au jeudi de 09 h 00 à 17 h 00 et le vendredi de 09 h 00 à 13 h 00)

M. Karim SaranTraoré, Personne Responsable de Marché Publics - PRMP, Tél. : 622-67-27-21, email : karimsaranreo1981@gmail.com

Mme Hawa CAMARA, Point Focal charge de passation de marché, Tél : 620-72-44-06, camareva555@gmail.com.

9. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini aux articles 23 et suivants du Code des marchés publics, concerne tous les candidats remplissant les conditions définies dans le présent

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE
Dossier d'Appel d'Offre (DAO) du Projet PAGUITA Camayenne, Commune de Dixinn.
Adresse Email : marenaselly@yahoo.fr Tél : (+224) 622 47 67 58 / 628 31 63 60

Dossier d'Appel d'Offres Ouvert et qui ne sont pas concernés par un des cas d'inéligibilité prévus à l'article 64 du Code des Marchés Publics.

Ne sont toutefois pas admises à participer les personnes physiques ou morales reconnues défailtantes dans le cadre de l'exécution de projets antérieurs relatifs aux travaux d'aménagement hydro-agricole de périmètres maraîchers au sein de la Direction National du Génie Rural (DNGR) ou de tout autre projet/programme de développement rural relevant du Ministère de l'Agriculture ; leurs offres seront rejetées sans analyse préalable.

Les soumissionnaires devront démontrer qu'ils disposent des capacités nécessaires pour satisfaire aux clauses et obligations du Marché ainsi qu'aux conditions d'attribution. À ce titre, ils sont tenus de fournir leur offre accompagnée de tous les renseignements et documents relatifs à leur qualification, tels que précisés dans le Dossier d'Appel d'Offres (DAO).

Les candidats sont libres de soumissionner pour un ou plusieurs lots. Toutefois, un même candidat ne pourra être attributaire de plus de deux (02) lots.

10. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement la version papier du Dossier d'Appel d'Offres complet et l'acquérir, uniquement en version électronique et à titre onéreux, à l'adresse suivante : Coordination du projet PAGUITA, Immeuble Résidence Micheline, 4^e étage, appartement 342, Quartier Camayenne, Commune de Dixinn, Conakry, à compter du 10/03/2026 moyennant le paiement non remboursable de **3 000 000 GNF** (Trois Millions de Francs Guinéens) réparti comme suit :

- 50% au compte n° 41110710 du Trésor Public ouvert à la Banque Centrale de la République de Guinée ;
- 30% au compte n° 011000307 de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ouvert à la Banque Centrale de la République de Guinée
- 20% au compte du Projet

Le paiement s'effectuera en espèces auprès de la Coordination du projet PAGUITA contre délivrance d'un reçu par l'autorité contractante, sur présentation préalable des quittances attestant des versements effectués sur les deux comptes bancaires susmentionnés.

Une redevance de 0,6 % du montant hors taxes du marché sera acquittée par l'attributaire du marché au profit de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, conformément aux dispositions du Décret D/2020/154/PRG/SGG du 10 juillet 2020 et de l'arrêté conjoint AC/2020/2304/MEF/MB/SGG du 07 août 2020.

En outre, 0,30 % du montant hors taxes du marché sera versé par l'attributaire au compte de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics (DGCMP) au titre des frais d'immatriculation du contrat en application des dispositions de l'arrête A2023/1552/MEF/CABSGG du 15 avril 2023 modifiant l'arrête A/2023/1057/MEF/CAB/SGG du 23 mars 2023.

11. Les offres devront être rédigées en langue française et déposées en quatre (04) exemplaires dont un (01) original et trois (03) copies à l'adresse susmentionnée au plus tard le Jeudi, 09/04/2026 à 10 heures 30 minutes.

Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés.

12. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis et, le cas échéant, d'un observateur indépendant, dans la salle de réunion de la Coordination du Projet PAGUITA, à l'adresse susmentionnée, le Jeudi, 09/04/2026 à 11 heures.
13. Les offres doivent être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant correspondant à 2 % du montant maximum alloué à chaque lot, tel que mentionné dans le Dossier d'Appel d'Offres (DAO).
14. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite de soumission.

Conakry, le 10/03/2026

Le Coordonnateur



Moussa MARENA

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

Dossier d'Appel d'Offre (DAO) du Projet PAGUITA Camayenne, Commune de Dixinn.

Adresse Email : marenaselly@yahoo.fr Tél : (+224) 622 47 67 58 / 628 31 63 60